



**Conseil  
Municipal**

**Du  
09/11/2015**

Réuni à la Mairie de  
Villeparois  
à 20 heures 30

Sur convocation  
adressée par le Maire  
aux conseillers  
municipaux  
le 28/10/2015

et avis affiché à la  
porte de la mairie ce  
même jour

Nombre de  
conseillers en  
exercice : 11

Président de séance  
**Le Maire,  
Bruno MICHEL**

Secrétaire de séance  
**Michel  
BOURGEOIS**

**DELIBERATION N°  
31**

**DOSSIER  
REFERENCE**

Déposée le /  
/ 2015  
à la Préfecture de la  
Haute-Saône

Affichée le : /  
/ 2015  
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

**COMMUNE DE VILLEPAROIS**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

\* \* \*

L'AN DEUX MILLE QUINZE, Le 9 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

**ETAIENT PRESENTS**: Mesdames BOHN Christelle, VINCENT Marie-Thérèse, WAII Mariam, Messieurs BAUGEY Florimond, ROYER André, MICHEL Bruno, MILLOT Pierre-Edouard, DUARTE-SERRA Jean, BOURGEOIS Michel

**ETAIENT EXCUSEES OU  
ABSENTES** :

BAGUET Nathalie  
POUGET Jean-Pierre

Pouvoir donné à :

Marie-Thérèse VINCENT  
Bruno MICHEL

**Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat**

\*\*\*

Après avoir entendu le rapport du Maire et après en avoir délibéré :

Le conseil approuve à l'unanimité le périmètre d'intervention de la Communauté d'AGGLOMERATION de VESOUL auprès des propriétaires qui envisagent d'entreprendre des travaux de rénovation.

Les maisons de ce périmètre peuvent bénéficier d'aides en complément de celles attribuées par l'ANAH (suivant les conditions de ressources)

- Pour des travaux d'économie d'énergie,
- Pour le maintien de l'autonomie
- Pour la création de logement conventionné.

Le Périmètre concerne la rue des Sources, la rue du Bâtard, La rue de Prételon.

Vote : 11      Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Bruno MICHEL